

TITRE PROFESSIONNEL

TECHNICIEN EN MONTAGE ET VENTE D'OPTIQUE-LUNETTERIE

Pôle de Formation Pasteur
Pôle des métiers de la santé et des sciences de la vie

Objectifs

Le technicien en montage et vente d'optique-lunetterie se situe dans une chaîne de prestations qui part de la prescription d'un professionnel de santé jusqu'à la réalisation d'un équipement généralement pris en charge par les organismes de couverture sociale.

Compétences

Effectuer le montage et les réparations des équipements d'optique-lunetterie de détail

Monter les équipements d'optique-lunetterie
Retailler manuellement un verre détouré d'optique-lunetterie
Réparer ou remplacer des pièces défectueuses sur des montures
Relever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie

Vendre des équipements et des produits d'optique-lunetterie de détail

Réaliser la vente-conseil en magasin d'optique-lunetterie de détail
Analyser la prescription médicale d'un équipement ophtalmique
Assurer la livraison et l'après-vente d'un équipement d'optique-lunetterie

Réaliser le suivi des dossiers de prise en charge et des approvisionnements d'un magasin d'optique-lunetterie de détail

Gérer un dossier d'assuré en magasin d'optique-lunetterie de détail
Suivre les commandes et les mouvements de stock

Activités visées

Sous le contrôle effectif et permanent d'un opticien diplômé et à partir de la prescription de l'ophtalmologiste, le technicien en montage et vente d'optique-lunetterie vend et réalise un équipement répondant aux besoins et attentes des personnes, aussi bien en termes d'usage, de budget, de confort que d'esthétique.

Il fournit une prestation globale comprenant :
- l'accueil du public ;
- l'analyse de la demande ;
- les conseils techniques et esthétiques ;
- la formulation d'une offre personnalisée ;
- la remise du devis ;
- la gestion numérique du dossier assuré ;
- le suivi des commandes et des stocks ;
- la réalisation de l'équipement ;
- la livraison ;
- le service après-vente.

Durée : 10 mois

400

Heures de formation

Dans le cadre d'une formation en alternance, l'apprenant est salarié de l'entreprise. La formation fait l'objet d'un contrat entre l'apprenant et son employeur. Le rythme de l'alternance est de **2 jours** de cours et le reste de la semaine en entreprise.

Cette formation peut également être réalisée en temps plein avec plusieurs moyens de financement possibles, notamment via le compte CPF (Compte Personnel de Formation).

Prérequis

- Être titulaire d'un piplôme de niveau 3 : Brevet, Certificat d'Aptitude professionnelle (CAP) ou Brevet d'Etudes Professionnelle (BEP)
- Signer un contrat d'alternance

Tarif

En alternance : formation gratuite et rémunérée
En temps plein : 3500 € + 150 € de droits d'inscription

Formation disponible

Bétheny (51 – Reims)

Établissement habilité, par la Commission consultative départementale de Sécurité et d'accessibilité, pour recevoir des personnes en situation de handicap. L'ensemble des formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions et après entretien avec le référent handicap avant l'entrée en formation. Possibilité d'aménagement du parcours de formation.



TITRE PROFESSIONNEL
TECHNICIEN EN MONTAGE ET VENTE D'OPTIQUE-LUNETTERIE

Pôle de Formation Pasteur
Pôle des métiers de la santé et des sciences de la vie

Délivrance du Titre professionnel technicien en montage et vente d'optique-lunetterie par le Ministère chargé de l'emploi - Code RNCP : **39005** - Date d'échéance de l'enregistrement : **25-05-2029**.

Modalités d'évaluation

Le titre professionnel est composé de trois blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Mise en situation professionnelle : 3 h 15 min
La mise en situation professionnelle est composée de trois phases indépendantes. Une se déroule en présence d'un surveillant, une en présence du jury et une en présence du jury et d'un porteur acteur :
- en présence d'un surveillant le candidat réalise le traitement de la prise en charge d'un dossier d'assuré, les opérations administratives sur le stock et l'affichage commercial, durée 40 min.
- en présence du jury le candidat réalise trois équipements courants, répare un équipement par remplacement de pièce(s), procède à un relevé de paramètres de montage sur un équipement courant, durée 1 h 50 min.
- en présence du jury et face à un porteur acteur, le candidat réalise une vente d'équipement avec un préajustage et une prise de mesure, durée 30 min, au terme de la vente le candidat justifie sa proposition commerciale au jury et répond à ses questions, durée 15 min.

Questionnaire professionnel : 15 min
En présence d'un surveillant, un questionnaire professionnel complète la mise en situation afin d'évaluer les connaissances du candidat indispensables à l'exercice de l'emploi, sur les éléments de réglementation, de codification, de lecture et d'analyse d'une prescription médicale pour un équipement ophtalmique.

Entretien final : 20 min
Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : **3 h 50 min**

Méthodes mobilisées

- Des cours théoriques avec nos formateurs en présentiel et/ou en distanciel
- Exercices pratiques
- Études de cas
- Mises en situation en plateaux techniques innovants pour une immersion professionnelle
- Accès à une plateforme collaborative de travail «e pasteur».

Modalités et délais d'accès à la formation

Suite à l'envoi du formulaire du candidat via **le site internet**, vous êtes contacté dans un délai de 48h.

Pour l'alternance, signature du contrat d'apprentissage possible jusqu'à 3 mois avant la rentrée.

Poursuite de formation

BTS Opticien-Lunetier

Disponible au Pôle de Formation Pasteur

Contactez notre équipe

03 26 87 88 38
infos@cfpast.com
cfpast.com

poledeformationpasteur

Découvrir nos campus →

Nous rejoindre

Candidater →